CIRCULAIRE N° 2440

DU 10 septembre 2008

Objet : journal de classe de l'enseignement secondaire.

Réseaux : CF

Niveaux et services : SEC (PE/Ord)

 Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française.

| <u>Circulaire</u> | Informative | Administrative | Projet |
|---------------------|--|----------------|---------------------------------|
| <u>Emetteur</u> | Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française | | AGERS |
| <u>Destinataire</u> | Directions d'établissements | | secondaire ordinaire |
| <u>Contact</u> | David MAIRE | 02/690.81.59 | david.maire@restode. cfwb.be |
| Document à renvoyer | OUI | | NON |
| <u>Concerne</u> | Journal de classe | | |

Renvoi(s): circulaire n°1773 du 12 mars 2007 relative au journal de classe de

l'enseignement secondaire

Nombre de page(s): 1

Mots-clés: journal - classe - secondaire

Bruxelles, le 10 septembre 2008

Madame la Préfète des Etudes, Madame la Directrice, Monsieur le Préfet des Etudes, Monsieur le Directeur,

J'ai appris que certains établissements n'utilisaient pas le journal de classe du réseau édité par Frameries.

Je vous rappelle la décision ministérielle qui vous a été communiquée par circulaire n°1773 du 12 mars 2007, à savoir que ce journal de classe doit être utilisé dans tous les établissements du réseau et dans toutes les classes.

Je vous prie de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

Je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS